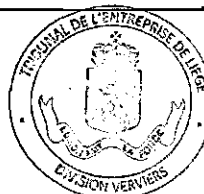


Volet B**Copie à publier aux annexes au Moniteur belge
après dépôt de l'acte au greffe**Réservé
au
Moniteur
belge***23003897***Tribunal de l'entreprise de Liège
Division Verviers**21 DEC. 2022**

Greffe Le greffier

N° d'entreprise : **0421 167 367**

Nom

(en entier) : **M.BONTEN**

(en abrégé) :

Forme légale : **Société Anonyme**Adresse complète du siège : **Rue de Battice 156, 4880 Aubel****Objet de l'acte : Renouvellement du mandat du commissaire**

Extraits du PV d'Assemblée Générale Extraordinaire du 25/10/2022

Après avoir délibéré, l'Assemblée prend les résolutions suivantes :

Première résolution

L'Assemblée décide de renommer aux fonctions de commissaire la SRL BDO Réviseurs d'Entreprises (agrément B00023), inscrite à la BCE sous le n° 0407.716.932, ayant son siège social à 4651 HERVE, Rue de Waucomont 51.

BDO Réviseurs d'Entreprises SRL désigne Monsieur Christophe PELZER, réviseur d'entreprises (agrément A02534), en tant que représentant permanent pour exercer le mandat de commissaire.

...

Le mandat de commissaire prend effet au 1er octobre 2022, et prendra fin à l'issue de l'Assemblée Générale ordinaire de 2025 relative aux comptes au 31 décembre 2024.

Vote : l'Assemblée approuve à l'unanimité

Pour la SA M. BONTEN,
THG VERVIERS SA,
Mandataire,
Représentée par Natacha Charlier

Déposé en même temps qu'un exemplaire complet du procès-verbal de l'AG extraordinaire du 25/10/2022

Bijlagen bij het Belgisch Staatsblad - 06/01/2023 - Annexes du Moniteur belge

Mentionner sur la dernière page du **Volet B** : **Au recto** : Nom et qualité du notaire instrumentant ou de la personne ou des personnes ayant pouvoir de représenter la personne morale à l'égard des tiers
Au verso : Nom et signature (pas applicable aux actes de type « Mention »).